

>>> www.ifbd.be/fr/formations-gestion

>>> LEADERSHIP &
PEOPLE MANAGEMENT

2019

Le leadership responsabilisant

Comment se développer en tant que leader et apprendre à ses collaborateurs à devenir autonomes et responsables.

LE LEADERSHIP RESPONSABILISANT



Sous la direction experte de :

Chantal Dewandre

Associé

SAMSKARA TRANSMISSION



IFBD

Institute for Business
Development

Pourquoi ce programme ?

LE LEADERSHIP RESPONSABILISANT : AFFIRMEZ VOTRE PERSONNALITÉ AU QUOTIDIEN POUR ÊTRE PLUS PERFORMANT

Les études sur le leadership démontrent que seul 15% des employés sont dans une situation d'autonomie et de prise responsabilité dans leur job. Certains sont effectivement encore en situation d'apprentissage, où il est préférable de ne pas prendre trop d'initiatives sans aval du management. Mais, 50% des employés laissent leur manager avoir le dernier mot concernant les décisions à prendre, alors qu'ils ont pu démontrer toutes les compétences nécessaires à pouvoir agir en personne responsable. Par la même occasion, ils estiment que celui qui est responsable est donc leur manager. Ce qui est vrai dans le sens où il est bien celui qui doit rendre des comptes (accountability), mais ce qui pose un problème quant au sens des responsabilités (ownership). Les conséquences sont démotivation, engagement variable, et beaucoup de boulot pour le manager.

LE LEADER : UN RÔLE CLÉ AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Le leadership responsabilisant est une approche moderne et actuelle du people management. L'objectif est d'augmenter la performance et la compétence des collaborateurs, et de veiller à ce que les collaborateurs prennent eux-mêmes en charge leur motivation et leur développement.

LE LEADER : UN ACTEUR DE STABILITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Il s'agit non seulement d'apprendre à ses collaborateurs à être autonomes et responsables, mais aussi à les maintenir dans une telle situation. Le leadership responsabilisant est une approche basée sur les trois compétences d'un(e) leader responsabilisant : analyser les enjeux liés à la situation des collaborateurs, établir un contrat de collaboration et enfin adapter son comportement en fonction des besoins de la situation.

LE LEADER : UN RÉVÉLATEUR DU MEILLEUR DE CHACUN

Chacun a ses propres talents et ses propres motivateurs. Quels sont ces différents motivateurs propres à chacun, qui agissent en démotivateur pour un autre ? Et quelle erreur fait la majorité des managers en matière de motivation, erreur communément répandue et qui, au lieu de générer une meilleure performance, font pire que mieux.

QU'EST-CE QUI REND CE COURS UNIQUE ?

Cette formation a été spécialement conçue pour tous les cadres et professionnels confrontés aux pièges de la communication et de l'assertivité. Elle présente un intérêt direct pour tous les managers et à tous les niveaux : direction générale, opérations, production, ressources humaines, marketing & ventes, technique, finance, administration, ...

UNE INTERACTIVITÉ ACCRUE

Les participants se voient offrir de multiples occasions de soumettre leur propre problématique au débat. Pour ce faire, nous demandons à recevoir au préalable un descriptif succinct du problème à formuler.

En procédant de la sorte, nous pouvons adapter intégralement le cours en fonction de vos propres besoins d'informations.

A cette fin, il vous est possible de contacter à tout moment Dirk Spillebeen au numéro de téléphone **+32 10 20 89 90** – E-mail: **dirk@ifbd.be**.

Le formateur



Chantal Dewandre est co-fondatrice de la société Samskara TransMission. Diplômée en psychologie, Chantal est trainer et coach depuis 1996. Son expérience dans tous les secteurs d'activités, travaillant pour les sociétés 'Fortunes 500' sur des projets de changements globaux en matière de leadership et de management, l'ont amenée à accompagner des milliers de managers, directeurs ou superviseurs sur des thèmes tels que la communication, le leadership, le people management, la gestion du stress, l'assertivité, la dynamique d'équipe, la connaissance de soi ... Elle est rédactrice de séminaires, oratrice, développeur de programmes de formation et de coaching. Elle enseigne en français, néerlandais et anglais partout en Europe et en Afrique du Nord.





MODULE 1 : LE LEADERSHIP RESPONSABILISANT

- ◆ Leader versus manager :
 - ❖ Quel est le rôle d'un leader ?
 - ❖ En quoi diffère-t-il entièrement de celui d'un manager ?
 - ❖ Par quoi la performance est-elle stimulée ?
- ◆ Autonomie :
 - ❖ Analyse des critères de l'autonomie et de la prise de responsabilité.
 - ❖ Réflexion sur les attentes d'un manager vis-a-vis de ses collaborateurs.
- ◆ Leadership responsabilisant :
 - ❖ Découvertes des différentes approches.
 - ❖ Les leaders responsabilisants et leur façon de s'adapter à toutes les situations.
 - ❖ Exemple réel d'un grand leader de notre temps.

MODULE 2 : IMPLEMENTATION DU LEADERSHIP RESPONSABILISANT

- ◆ Analyse de sa valeur ajoutée :
 - ❖ Analyse de la façon de gérer son temps, ses priorités, sa situation et sa valeur ajoutée.
 - ❖ Définition de ses besoins en matière d'autonomie et de satisfaction.
 - ❖ Recherche de pistes d'amélioration.
- ◆ Analyse de cas :
 - ❖ Analyse du niveau d'autonomie d'un collaborateur personnel.
 - ❖ Développement de son esprit critique quant à l'efficacité de son approche.
 - ❖ Découverte des besoins du collaborateur et pistes de réflexion sur la façon de contribuer à son développement.
- ◆ Le leadership – une danse qui se fait à deux :
 - ❖ Découverte des conséquences d'une approche mal adaptée, sur la motivation et la prise d'initiative.
 - ❖ Responsabiliser les collaborateurs par rapport à leur propre développement, leur propre motivation et la relation qu'ils entretiennent avec leur manager.

MODULE 3 : APPLICATION DU LEADERSHIP RESPONSABILISANT

- ◆ Le people management au quotidien :
 - ❖ Les causes de mauvaises performances et les solutions les plus adaptées.
- ◆ Savoir dire que quelque chose ne va pas ou que tout va bien de façon motivante :
 - ❖ Les conséquences des critiques et des félicitations.
 - ❖ Etre concret, ce n'est pas toujours facile.
 - ❖ Donner du feedback éclairant.
- ◆ Régler les problèmes de façon responsabilisante :
 - ❖ Les différentes formes de coaching.
 - ❖ Les qualités d'un coaching responsabilisant.
 - ❖ Les notions de base (ne pas tomber dans le piège de vouloir régler un fait au lieu d'un problème, ni un but au lieu d'un objectif).
- ◆ Recadrer un problème d'attitude :
 - ❖ Ce qui marche et ce qui ne marche pas.
 - ❖ Le moment approprié.
- ◆ Motivation et motivateurs :
 - ❖ Les secrets de l'enthousiasme et comment les carottes contribuent à la démotivation.
 - ❖ Les différences entre individus en matière de motivation.

UN EFFET D'APPRENTISSAGE OPTIMALE

Nous limitons le nombre de participants à ce cours ! Ainsi, vous pouvez profiter de façon optimale des connaissances et de l'expérience du formateur. En outre, vous pouvez confronter de manière interactive votre propre situation pratique à celle de vos collègues. En procédant de la sorte, l'IFBD vous garantit un effet d'apprentissage optimal, basé sur des fondements théoriques et étayé par de multiples exemples pratiques.

TIMING :

08.30	Accueil - café.
09.00	Début du cours (présentation du formateur).
12.30	Déjeuner.
17.00	Fin du cours.

Le matin et l'après-midi, une courte pause(-café) est prévue.

LE LEADERSHIP RESPONSABILISANT

DATE & LIEU DU COURS :

>>> Veuillez visiter notre site www.ifbd.be

FRAIS DE PARTICIPATION :

>>> 1.295 € hors TVA

INFORMATION D'ENTREPRISE

SOCIÉTÉ :

RUE / N° / BOÎTE :

CP / COMMUNE :

TEL. (central) : / FAX : /

ACTIVITÉ : industrie-production commerce de gros/import commerce de détail horeca
 entrepreneur de construction transport services service public

SECTEUR : TRAVAILLEURS :

DONNÉES DE FACTURATION

Adresse de facturation :

Votre référence :

N° TVA :

PARTICIPANT(S)

M. / Mme. :

Fonction :

E-mail :

DATE DU COURS :

M. / Mme. :

Fonction :

E-mail :

DATE DU COURS :

INFORMATIONS PRATIQUES

FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation à ces deux jours de cours s'élèvent à **1.295 € hors 21 % TVA. Par participant supplémentaire, vous bénéficierez de 5% de réduction sur le montant total, avec une réduction maximale de 20% (= 5 participants ou plus).** Ce montant comprend les boissons chaudes/froides et un lunch copieux. Vous recevrez en outre un précieux dossier documentaire que vous pourrez consulter ultérieurement comme ouvrage de référence.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- > Vous faxez votre formulaire complété à notre numéro de fax **+32 10 69 00 22**.
- > Vous envoyez votre inscription par courrier à l'adresse suivante : **IFBD sa, Collines de Wavre - Avenue Pasteur 6, 1300 Wavre**
- > Vous réservez votre place par le biais de notre adresse e-mail : **info@ifbd.be** ou par notre website **www.ifbd.be**
- > Vous communiquez votre réservation par téléphone au **+32 10 20 89 90**. Une confirmation écrite reste toutefois indispensable.

Après réception de votre inscription, nous vous faisons parvenir une **confirmation d'inscription** ainsi qu'une facture. Deux semaines avant la date du cours, vous recevez une **lettre de rappel**, ainsi qu'un plan descriptif pour vous rendre à l'hôtel.

Annulation.

Nous comprenons parfaitement que d'autres priorités puissent survenir entre le moment de votre inscription et la date du cours. Dès lors, si nous pouvons enregistrer votre annulation écrite **deux semaines avant la date du cours**, seul un montant de 75 euros vous sera porté en compte. **Moins de deux semaines avant le cours**, vous nous serez redevable de l'intégralité de la somme due. Bien entendu, nous serons toujours enchantés d'accueillir l'un de vos collègues à votre place.

BASE DE DONNÉES DE L'IFBD ET GDPR

Nous souhaitons vous tenir informé des dernières évolutions dans votre secteur. Pour ce faire, nous avons enregistré vos données dans notre base de données. Vos informations sont destinées à notre propre usage, sont protégées et ne sont jamais communiquées à des tiers. Nous prenons toutes les mesures nécessaires à cet effet. Conformément à la loi du 08/12/1992 relative au traitement des données à caractère personnel et à la réglementation du 24/05/2016 relative au GDPR, vous avez à tout moment le droit de consulter vos données, de les faire corriger et de les faire supprimer. Pour en savoir plus, consultez **notre page www.ifbd.be/fr/GDPR** ou écrivez à DPO@ifbd.be.